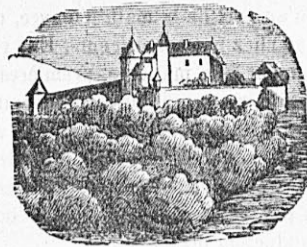




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
... 6 mois, » 2 50  
Etranger... 1 an, » 9 —  
... 6 mois, » 5 —  
payable d'avance.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

**ANNONCES**

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**HORAIRE D'HIVER** : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>55</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>15</sup> 8<sup>50</sup> ← Bulle, arr. 8<sup>55</sup> 1<sup>15</sup> 4<sup>50</sup> 7<sup>50</sup> 10<sup>55</sup>

BULLE, le 6 mars 1903.

## Elections communales.

### LISTE LIBÉRALE-RADICALE

MM.

- BERTSCHY, HONORÉ, entrepreneur.
- CROTTI, JOSEPH, conseiller communal.
- GARIN, JULES, » »
- GAVIN, PAUL, » »
- GLASSON, FÉLIX, syndic.
- MUSY, ALEXANDRE, conseiller communal.
- REMY, JOSEPH, voiturier.

### Aux citoyens libéraux-radicaux de la commune de Bulle.

Chers citoyens,

Dimanche prochain aura lieu le renouvellement du Conseil communal. Dans une très nombreuse assemblée tenue au Cercle des Arts et Métiers, le parti libéral-radical a élaboré la liste qui est en tête de cette colonne.

Cette liste est donc celle qui sera votée intégralement, par devoir, sans biffage et sans adjonction, par tous les citoyens se rattachant au parti libéral-radical.

Vous n'écoutez point ceux qui vous conseillent de panacher; car la question n'est point de savoir si vous préférez A., de la liste fribourgeoise, à B., de la liste libérale-radical, mais bien de savoir si vous préférez le parti libéral-radical au parti conservateur.

Tout suffrage donné à vos adversaires serait un

tort direct causé à votre parti. Aucun de vous ne voudra donc se rendre coupable d'un acte pareil qui serait une réelle trahison et enlèverait à son auteur le droit de se dire, en son son âme et conscience, libéral-radical : La discipline est en cette circonstance une question d'honneur.

Les candidats de notre liste sont des administrateurs consciencieux, prudents en même temps qu'énergiques. Cinq ont déjà fait leurs preuves dans les affaires communales et c'est une raison de les réélire : Les intérêts de la commune sont en effet des intérêts constants qu'il importe de régler, sinon toujours de la même façon, au moins dans le même esprit de suite et de tradition. Il existe des conventions, des entreprises auxquelles la commune est mêlée, dont l'exécution demande du temps et que la coopération d'un certain nombre d'anciens mandataires peut seule mener à bonne fin.

Deux des candidats de notre liste sont nouveaux. Vous les connaissez assez et leurs œuvres parlent suffisamment en leur faveur, pour que nous n'ayons pas à vous en faire l'éloge. Soyez assurés qu'ils apporteront à la défense des intérêts communaux toute leur intelligence et toute leur expérience.

Nous ne discuterons pas la valeur des candidats des listes conservatrices; ce sont tous d'honorables citoyens, mais cependant les nouveaux noms introduits dans la liste gouvernementale doivent être un garde-à-vous pour les libéraux-radicaux. Ils signifient que ce parti ne veut plus se contenter de faire de l'administration communale comme du passé, mais qu'il a des visées plus ambitieuses et qu'à l'avenir la politique pourrait bien jouer un rôle important dans notre ménage bullois.

D'un autre côté, le parti « fribourgeoisiste », qui est affaibli un peu partout, cherche à se refaire une popularité nouvelle et dans ce but, il espère

à un succès sur le terrain communal; il présente donc une liste de sept candidats, ce qui est absolument disproportionné avec sa force réelle. Cet appétit démesuré aura la réponse qu'il mérite.

Soyons donc unis, allons tous au scrutin déposer la liste libérale-radical et gardons-nous des divisions et des mesquineries étrangères à l'intérêt général de notre parti!

Le Comité politique libéral-radical.

## Tarifs douaniers.

### A quoi servent les tarifs douaniers et les traités de commerce?

La question douanière, à laquelle toutes les classes de la population sont si hautement intéressées, peut difficilement être considérée isolément au point de vue d'une seule branche de l'activité nationale.

Toutefois, nous ferons en sorte de la restreindre et de n'envisager l'utilité du tarif douanier qu'au point de vue de nos industries fribourgeoises, telles que l'exploitation de nos forêts, l'élevage du bétail, le commerce de produits lactés, l'industrie des pailles, autant d'articles destinés à l'exportation et qui rangent notre canton dans la catégorie des producteurs.

De plus, la prospérité de notre population agricole est d'une si haute importance pour celle de l'Etat lui-même, qu'on a dû tenir compte dans le tarif douanier des vœux légitimes de l'agriculture, fussent-ils entraîner de légers inconvénients pour les consommateurs, c'est-à-dire pour l'ensemble de la population.

L'agriculture est fortement endettée; elle le doit au morcellement excessif des terres, à l'élévation du taux de l'intérêt et des impôts, ainsi

dont l'échoppe se fût ouverte dans une sombre ruelle de la ville?

Elle eut aussitôt l'envie cruelle de le mettre à l'épreuve, et elle en possédait le moyen, son frère lui ayant dit que le père du docteur vivait assez pauvrement dans sa montagne.

Prenant donc le ton de la pitié, afin de mieux faire sentir la différence qui existait entre son monde et celui de Jean, elle l'apostropha de cette façon :

— Et votre père, monsieur le docteur, se livre-t-il encore à ce travail pénible et dangereux?

Cette question passa comme une flèche à travers le silence de la salle. Le docteur, sans broncher, la reçut aussi comme un trait, mais un trait que lançait une jeune fille qu'au fond de lui-même il aimait.

Il la regarda tranquillement, sans rancune. Elle se détourna, toute troublée. Puis, il répondit, d'une voix lente : — Non, mademoiselle. Mon père, dans son jeune âge, avait appris l'état de cordonnier, ce qui lui est très utile pour ses vieux jours. Il ne va plus à la montagne.

— Bravo! murmura le professeur Grégor, qui voyait toujours avec plaisir un homme de cœur se tirer prestement d'une situation difficile.

Dougaldine se repentit d'avoir été si loin. Elle avait obligé leur hôte, le maître aimé de son frère, à s'humilier devant des étrangers, des inconnus. Mais, aussi, elle était heureuse, sans vouloir s'en expliquer la cause.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 24

## LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

A un certain moment, le voisin de Jean, un patricien, prétextant qu'à son arrivée il n'avait pas entendu son nom, le pria de bien vouloir le lui répéter, afin qu'il sût avec qui il avait l'honneur de s'entretenir. Jean se nomma. Et le patricien, sans doute dans l'intention de flatter le docteur, déclara que ce nom ne manquait pas de noblesse. — Dame! répliqua le maître d'Amédée, d'un ton légèrement ironique, je ne sais trop qu'en dire. Toutefois, ce dont je puis vous assurer, c'est qu'il indique parfaitement l'occupation de mes ancêtres, de génération en génération...

Ces derniers mots : ancêtres, de génération en génération, étaient les mieux compris de la société réunie chez M. Fininger. On fut donc très attentif à l'explication qu'annonçait la phrase du docteur Amédée. Il continua : — J'imagine qu'une lettre de notre nom s'est perdue à travers les âges. Après *Almen*, qui signifie *l'alpe*, il y avait probablement *heuer*, l'homme qui récolte, qui fauche le foin, de sorte que, primitivement, ce nom devait s'é-

crire *Almenheuer*, c'est-à-dire un homme qui s'en va ramasser le foin sur les hauts sommets. Rappelez-vous ce passage de *Guillaume-Tell* où Rodolphe de Harras parle « de la vie pauvre et misérable » de ces sauvages montagnards qui osent s'aventurer, pour une poignée d'herbes, jusqu'au-dessus des plus profonds abîmes, où les chèvres elles-mêmes ne se risquent point. Non seulement c'était l'occupation de mes ancêtres; mais elle devait devenir aussi la mienne, car j'étais destiné à ce rude labeur. On peut donc nous appliquer l'expression : *Nomen et omen!*

Il ne faut pas être grandement versé dans la connaissance des hommes pour affirmer que l'histoire de cette humble origine, telle que l'expliquait le docteur, produisit une singulière impression sur les invités de M. Fininger, presque tous gens dont l'une des gloires, peut-être l'unique, était l'antique renommée de leurs familles. Quelques-uns ne se sentaient pas à l'aise; d'autres voyaient, dans ces paroles, l'orgueil du peuple se dresser en face de leur orgueil de patriciens. Dougaldine était de ce nombre. Mais elle avait bien deviné aussi que Jean, tout en rabaisant sa naissance, avait voulu l'entourer d'un cadre éminemment poétique. Ce n'est pas la pauvre hutte de la montagne qu'il venait d'évoquer sous les yeux de ses auditeurs, mais l'alpe sublime, les dangers qu'elle cache sous son rayonnement, le soir, quand le soleil des étés la caresse de ses lueurs pourprées. Aurait-il été si sincère, s'il avait eu pour père un vulgaire savetier,

les jeudis

AVOCAT.

commerce

apprentis de commerce et de

apprentissage et par la

ÉRIEURE

propriété

par 100 litres.

rabais.

Bulle, de Barcelone, Espagne.)

AT

avocat,

les jeudis,

Représentation

stratif

études contre le

tisme

dans les membres

Rocco

se distingue par

ROCCO" s. v. p.

Barras et Gavin,

FILLES

continuellement des

es filles

que de chocolat

lès le commencement.

FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

qu'au prix de la main-d'œuvre, qui est plus élevé que chez nos concurrents. Elle réclame le dégrèvement des matières premières et des produits auxiliaires que le pays ne fournit pas ou du moins pas en quantité suffisante; elle réclame en outre sur les autres produits des droits assez élevés pour établir une compensation entre la cherté de la production indigène et le bon marché de la production étrangère.

Le but de la politique douanière doit être de multiplier les occasions de travail. Cette politique n'est plus liée aujourd'hui par des considérations fiscales: elle sert également à compenser les différences qu'accusent d'un Etat à un autre les conditions de production. Si nous n'avions pas de compensation pour les produits agricoles et industriels, nous serions inondés par l'étranger de son excédent de production et en partie aussi de marchandises de pacotille qu'écartent les barrières douanières.

Si l'on ne veut pas nous accorder ce droit de compensation, il ne reste plus qu'à dégrever les produits des charges qui leur ont été imposées en vue du progrès social. « Il serait illogique d'imposer d'une part des charges toujours plus lourdes à la population indigène par la responsabilité civile, la restriction de la durée du travail, l'augmentation des impôts, l'exploitation des forces motrices, les tarifs de transport élevés, les droits sur les matières premières et les produits fabriqués de pays qui, en l'absence de ces charges, peuvent les fournir à meilleur compte. »

Ces raisons nous empêchent de défendre le libre-échange dont se prévaut la ligue contre le tarif douanier. Les conditions de la production sont trop différentes. Le libre-échange serait la négation du progrès social et l'état qui en profiterait le plus serait celui qui mettrait en pratique la théorie du « laisser faire, laisser passer ».

Ni le tarif actuel, ni le nouveau projet ne tendent à une politique prohibitionniste qui écarterait toute concurrence étrangère. Les droits qui y figurent n'y suffiraient pas. La concurrence loyale des produits étrangers ne doit nullement disparaître: elle est dans l'intérêt du développement de notre production.

Si cependant quelques droits paraissent élevés, ils s'expliquent par le fait que les industries d'exportation de notre pays, en particulier celles de la soie, du coton, de la broderie, de l'horlogerie, de la filature, des machines, du fromage, du lait condensé, des produits chimiques écoulent leurs produits dans des pays étrangers qui sont liés avec nous, soit par des traités, soit par la clause de la nation la plus favorisée, d'après laquelle les deux Etats contractants se garantissent mutuellement les tarifs les plus bas qu'ils appliquent à n'importe quel autre Etat. C'est pour conclure ces traités que l'on établit un tarif général qui permet de faire des concessions au profit de notre exportation. Le tarif ainsi modifié ou tarif d'usage entre seul en vigueur. Si un Etat se refuse à conclure avec nous un traité et à ouvrir ses frontières à nos produits, on lui appliquera le tarif général jusqu'à ce que, instruit par l'expérience, il se décide à traiter.

Or, il est évident que pour obtenir des concessions, c'est-à-dire pour pouvoir conclure un traité, il faut établir un tarif qui permette une réduction sensible des droits sur divers articles. Si les droits de notre tarif général sont si faibles qu'ils n'exercent aucune influence sur l'importation d'un produit étranger, comme c'est souvent le cas dans le tarif actuel, l'Etat concurrent ne demandera aucune réduction afin de ne pas être obligé lui-même de faire une concession équivalente. Tout au plus demandera-t-il que le droit ne puisse être élevé pendant la durée du traité et il ne fournira aucune compensation. Nous ne pourrions donc, avec un tarif général insuffisant, ni obtenir de faveurs

pour notre exportation, ni restreindre la concurrence étrangère sur notre marché.

Les chiffres qui suivent nous indiquent l'importance que présente le règlement rationnel de la question du tarif et la conclusion de traités appropriés à nos besoins.

Notre importation se chiffrait en 1901 par Fr. 1,050,003,557  
Notre exportation » » » 836,567,114  
Différence à notre désavantage . . Fr. 213,436,443

Il ne faut pas oublier que dans le chiffre de l'importation rentrent des articles tels que les céréales avec 102 1/2 millions, le charbon 63 millions, le pétrole 6 1/2 millions, la soie 128 millions, le coton brut 30 millions, les métaux 97 millions, le bois 18 1/2 millions, que nous devons toujours tirer de l'étranger. Ce sont des denrées alimentaires de première nécessité ou des matières premières et des produits auxiliaires pour la grande et la petite industrie qui servent à améliorer la production indigène. Plus nous importerons de ces articles et plus nous travaillerons, plus aussi, en règle générale, nous tirerons de profit.

Les arts et métiers et petite industrie sont intéressés aussi, non seulement au maintien de faibles droits sur les matières premières et les produits auxiliaires, mais à l'importation et en particulier à l'exportation de produits fabriqués. L'échange de produits de cette branche de l'économie nationale est indiqué par le tableau suivant:

	Importation	Exportation
1890 :	Fr. 56,000,000	Fr. 23,000,000
1899 :	> 86,000,000	> 20,000,000

L'importation s'est donc élevée de 52 % dans la période des traités de commerce, tandis que l'exportation s'abaissait de 17 %.

Nos voisins d'Allemagne et d'Autriche revisent leurs tarifs généraux dans le sens d'une augmentation de droits; la France et l'Italie atteignent déjà avec leurs tarifs actuels un taux si élevé que l'on ne peut plus parler de droits de compensation. Nous sommes donc placés dans l'obligation d'établir un tarif général relativement élevé afin de tenir la balance égale et dans l'intérêt même de nos industries d'exportation. Notre petit pays, enfermé de toute part, ne saurait entreprendre une politique douanière propre, différant en principe de celle de nos concurrents; nous devons suivre le courant.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

Simplon. — On lit dans le *Bund*:

« On sait que l'entreprise du tunnel du Simplon a eu à surmonter des difficultés imprévues du fait de l'abondance des eaux, de l'élévation de la température, de l'état de la roche, etc. Aussi a-t-elle demandé la prolongation du délai primitivement estimé suffisant pour permettre l'achèvement des travaux, et une indemnité pour les travaux extraordinaires qu'elle a dû effectuer.

Le département fédéral des chemins de fer a chargé une commission composée de MM. Winkler, directeur technique des chemins de fer fédéraux; Sand, directeur général des chemins de fer fédéraux; Colomb, directeur du Jura-Simplon; de Coulon, inspecteur; Vogt et Zollinger, ingénieurs, d'examiner les revendications de l'entreprise du Simplon.

La commission, à ce qu'on nous rapporte, aurait conclu à la prolongation du délai jusqu'en 1905 et à la prise en considération dans une large mesure de la demande d'indemnité. »

Le tunnel du Simplon a atteint mardi la longueur du tunnel du St-Gothard.

Chemins de fer. — Le Conseil fédéral a approuvé le programme et le devis que lui a soumis la direction des chemins de fer du Jura-Simplon des travaux dont l'exécution est prévue pour

le cinquième exercice de la construction de la ligne de Brigue à Iselle par le Simplon, — du 1<sup>er</sup> octobre 1902 au 30 septembre 1903. Le Département des chemins de fer est chargé d'en donner connaissance aux intéressés suisses en leur indiquant la part.

Zurich. — Une violente explosion s'est produite lundi soir, vers 6 heures, à Wetzikon, dans un magasin de feux d'artifices. Une quantité de fusées, de soleils, de pétards, etc., sont partis à la fois dans un tintamarre épouvantable. On croit que le feu a été mis par une parcelle de phosphore tombée d'une allumette.

La propriétaire du magasin, Mme Schubiger, a été grièvement brûlée à la figure et aux mains. Une autre dame, Mme Knecht-Muller, et sa fille âgée de deux ans, ont de même été fort maltraitées. On les a transportées à l'Hôpital cantonal. Mme Schubiger est en traitement à l'infirmerie de Weizikon.

Les dégâts causés par le feu, puis par l'eau des pompes, sont importants.

## ETRANGER

France. — Les dépêches de province continuent à signaler des tempêtes sur toute la France.

Brest. — Le maire de l'île de Sein télégraphie au préfet du Finistère qu'à la suite de la tempête toutes les communications sont interrompues depuis douze jours entre l'île et le continent; les provisions sont presque épuisées. Le préfet a répondu que l'état de la mer ne permettait pas d'accoster l'île, mais que des remorqueurs étaient prêts à partir à la première accalmie.

Italie. — Le Jubilé du Pape. — Mardi soir, les façades et les clochers des églises et des établissements religieux, ainsi que de nombreuses maisons, notamment aux abords du Vatican, étaient brillamment illuminés. Des feux d'artifice ont été tirés dans différentes parties de la ville. Un dîner de gala a eu lieu chez le cardinal Rampolla. D'autres banquets réunissaient à la même heure les membres des cercles et des associations catholiques.

Le mouvement des étrangers est énorme.

— Le journal *l'Italie* vient de faire une enquête sur la fortune du pape. Il l'évalue à 2 milliards 120 millions de francs. Cette somme donnerait une rente annuelle de 120 millions, c'est-à-dire 10 millions par mois, soit 333,000 francs par jour, 13,888 francs par heure, 230 francs par minute. A cela il faut ajouter les revenus du denier de Saint-Pierre, les versements des congrégations et des couvents, etc.

## CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 2 mars 1903.

— Le Conseil fixe à 20 cent. par 100 francs de la valeur du bétail bovin assuré en 1903 le taux de la contribution à percevoir des propriétaires pour couvrir la dépense de la Caisse cantonale d'assurance en 1902.

A Morat. — Il y a quatre listes à Morat pour les élections de dimanche prochain. Le parti démocratique (conservateur) porte MM. Tschachtli et Michaud, conseillers communaux sortants, et M. Roggen, contrôleur des sels, comme nouveau candidat.

Le Grütli porte deux candidats: M. Bischoff, conseiller sortant, et un nouveau: M. Pfäffli, ramoneur.

Nous avons déjà dit que les radicaux portent six noms; c'est leur effectif actuel au sein de l'autorité communale.

Enfin, il y a une liste dissidente sur laquelle sont portés les auteurs de la demande de propor-

tionnelle qui a fait échouer. Ses candidats sont MM. F.

Sang empoisonné. — ayant perdu une vache pauvre famille voulut en le dépeçage, le mari se La main s'enflamma, appelé fit transporter l'opération dut avoir lieu, tardive, et le pauvre hor laissant une veuve malade. C'est vraiment trop

Industrie. — On a commencer la construct qui occupera une soixantepin, sur la ligne Fribou

G. R. U.

Elections commu du 8 mars prochain p Conseil communal de B minal, conformément à

Le scrutin sera ouvert Les demandes d'insc giste civique seront re à midi. Depuis lors, aucun acceptée.

Tarifs douanier jeudi soir par M. l'avo par plus de cent citoyo représentée; ce fait pr tion économique des t campagnards à un ha Le confrencier a et a conclu à son rej Pour relater, aujourd'h

Monsieur et Madame leur fils Louis, à Bulle douleur de faire part à et connaissances de la p viennent d'éprouver en cher et regretté fils

JULI enlevé à leur affection le 25 ans, après une longue muni de tous les secours L'enterrement aura lieu Cet avis tient lieu

La Compagnie du che ROMONT a le regret d

Monsieur Pier au service de la Compa ture de la ligne. L'ensevelissement au manche 8 courant, à 3 1/2 201] L'AD

Vente d'im Lundi 16 coura l'après-midi, au café tiers de Joseph Sterro exposeront en vente au les immeubles désignés 402, 403, 405 et 412 d de-Trême, consistant grange, écurie, situées Ville, et 3 1/2 poses de 201] H.

A louer On offre à louer, de maine d'environ 10 port. Situation avant diate, Pour renseignements Louis Mossu, greffier,

tionnelle qui a fait échouer le compromis projeté. Ses candidats sont MM. Hafner et Mülleg.

**Sang empoisonné.** — Un paysan de Tavel ayant perdu une vache par suite de maladie, une pauvre famille voulut en utiliser la chair. Durant le dépeçage, le mari se blessa avec un éclat d'os. La main s'enflamma, le bras enfla, le docteur appelé fit transporter le navré à Fribourg; une opération dut avoir lieu, mais elle était déjà trop tardive, et le pauvre homme mourut, à 35 ans, laissant une veuve malade et deux enfants en bas âge. C'est vraiment trop de malheur.

**Industrie.** — On annonce que l'on vient de commencer la construction d'une fonderie d'acier, qui occupera une soixantaine d'ouvriers, à Courtepin, sur la ligne Fribourg-Morat.

GRUYÈRE

**Elections communales.** — La votation du 8 mars prochain pour le renouvellement du Conseil communal de Bulle se fera par appel nominal, conformément à la loi.

Le scrutin sera ouvert jusqu'à 4 heures. Les demandes d'inscription ou radiation au registre civique seront reçues jusqu'à samedi 7 mars, à midi. Depuis lors, aucune réclamation ne sera plus acceptée. *Le bureau électoral.*

**Tarifs douaniers.** — La conférence donnée jeudi soir par M. l'avocat Repond a été écoutée par plus de cent citoyens. La campagne était bien représentée; ce fait prouve que l'importante question économique des tarifs douaniers intéresse nos compatriotes à un haut degré.

Le conférencier a combattu le nouveau projet et a conclu à son rejet. L'espace nous fait défaut pour relater, aujourd'hui, les principaux arguments

invoqués par M. l'avocat Repond à l'appui de sa thèse.

Nous y reviendrons.

**Dans la lune.** — L'habitant de la lune qui s'occupe au *Messenger* d'affaires communales devrait bien consulter les habitants de la planète terrestre avant de pondre ses calembredaines.

En ce faisant, il éviterait le ridicule de nous dire que les radicaux sont gens déraisonnables de prétendre à 7 conseillers communaux à Bulle et que les conservateurs gouvernementaux ont par contre légitimement droit à 4 représentants!

Il se garderait aussi de parler, à propos d'administration communale, de religion en danger et de francs-maçons, alors qu'il est patent qu'il n'existe plus, nous assure-t-on, un seul représentant de cette société en pays de Gruyère.

A. & M.

**Accidents.** — Pendant les fêtes du Carnaval, à Gruyères, quelques jeunes gens s'amusaient à tirer avec des mortiers. Un coup chargé n'étant pas parti, l'un des tireurs, malgré les avertissements de ses camarades, s'approcha pour voir ce qu'il y avait. A ce moment, le coup partit. L'imprudent eut la moitié de la cuisse emportée et de graves blessures au bas-ventre; il a été transporté dans un état très grave à l'hôpital.

— Une fillette de neuf ans, fille de M. Remy, tenancier du Café de Charmey, se lugeait sur une piste dont la partie inférieure aboutit à la Jogne. A un moment donné, la luge, lancée avec force, tomba dans la rivière. La fillette disparut dans l'eau et jusqu'ici n'a pas été retrouvée.

**Foire.** — Le temps a bien voulu se montrer clément, le vent a fait trêve, pour favoriser notre foire de jeudi. La participation a été grande et nombreuses ont été les transactions. Nos divers marchés étaient bien fournis et très animés. Le contrôle indique 184 têtes de gros bétail, 84 veaux et moutons et 169 porcs.

Les prix du gros bétail tendaient à la hausse et

malgré ce fait de bon augure, les ventes ont été relativement nombreuses.

VARIETES

**Une singulière société de femmes.** — En Amérique, il existe une société dite la Rose blanche, dont les membres s'engagent à ne se marier que par amour. L'Angleterre possède maintenant une « Société pour encourager l'indifférence à l'égard des hommes ». Inutile d'ajouter que cette société est composée de femmes. C'est dans la ville de Guildford qu'elle a pris naissance. Elle se compose de quinze membres et les statuts comprennent, entre autres règles, celles-ci :

Tous les membres de la société doivent avoir au moins 17 ans, porter des jupes longues et se coiffer d'une façon bienséante.

Les membres de la société doivent s'étudier à se donner une apparence attrayante et à se conduire virginalement.

Les membres de la société doivent être à l'épreuve des charmes (le mot y est) de l'homme; avoir un saint mépris de l'amour et abhorrer le mariage.

Les infractions à ce règlement entraînent des amendes qui peuvent monter jusqu'à cinq livres sterling. Avec une inconséquence essentiellement féminine, les quinze membres de cette société secrète — car la société est secrète — s'engagent à porter au moins une fois par semaine un insigne spécial.

Une chose sûre et certaine,

c'est que les emplâtres poreux rendent de bons services dans tous les maux provenant d'un refroidissement. Ces emplâtres ont fait leurs preuves dans les cas de rhumatismes, douleurs des membres et autres affections dues aux refroidissements.

Un nouveau en même temps qu'une perfection nous est offerte par l'emplâtre Rocco, qui réunit les qualités d'un emplâtre américain aux bons effets d'un cousin de flanelle et a fait ses preuves comme remède excellent contre les rhumatismes, douleurs des membres, courbatures, luxations et foulures.

L'emplâtre Rocco est en vente dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25.

Perdu :

Un manteau gris, mardi après midi, sur la route de Bulle à Corbières. Le rapporter contre récompense chez M. MULLER, voiturier, Bulle. [198]

AVIS

L'atelier de peinture de J. Staub est transféré route de Morlon, vis-à-vis de l'usine de MM. Bertschy frères.

SPÉCIALITÉ POUR VOITURES Enseignes, faux-bois pour meubles, etc. Travail soigné. [199] Prix modérés.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

J'ai l'honneur d'informer l'honorable public que j'ai repris la boucherie de Broc. Je vends du bœuf 1<sup>re</sup> qualité, depuis 1 fr. 20 à 1 fr. 50 le kg.; du veau depuis 1 fr. 30 à 1 fr. 50 le kg.

Je suis à même de fournir de la bonne charcuterie. Je suis acheteur de bétail de boucherie. [172]

Se recommande : MAURON, boucher.

En 2-3 jours,

les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent : 1 flac. à 2 fr. de mon eau antigoiétruse suffit.

Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles. 1 flac. 2 fr.

S. FISCHER, méd.-prat., à Grub [206] (Appenzell Rh.-E.) (H2716)

A VENDRE

Pour cause de départ, un potager à 2 trous et une grande table ronde. S'adresser au bureau du journal.

On demande

de suite, un jeune homme de 16 à 17 ans, ayant l'intention d'apprendre la langue allemande, pour travailler à la campagne dans les environs de Zurich. (H27) [212] S'adresser par écrit, à M. Gilliéron Gustave, rue du Jura 12, Genève.

MISES PUBLIQUES

Lundi 10 mars prochain, à 1 heure de l'après-midi, l'hoirie de M. Jules FERNET, à Romont, exposera en vente, par voix d'enchères publiques,

l'hôtel de la BELLE-CROIX près ROMONT

Cet établissement, situé à la croisée de routes très fréquentées, jouit d'une bonne clientèle et d'un revenu assuré. Il présente, outre le confort désirable, des dépendances très importantes, telles que : bosquets, jardins à fleurs, jardin potager, 10 poses de terrain de première qualité, verger, poids public, etc. Les mises auront lieu audit hôtel. Prendre connaissance des conditions au bureau du notaire Bosson, à Romont. (H893F) [186]

Maison à vendre.

On vendra en mises publiques jeudi 12 mars, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de La Tour, une maison d'habitation avec jardin, située au centre du village de la Tour-de-Trême. Pour renseignements, s'adresser à M. STREBEL, vétérinaire, à La Tour. (H713) [140]

Mises de meubles.

Lundi 9 mars prochain, dès 2 heures du jour, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre en mises publiques, devant le domicile de Thérault, Alfred, scieur, à La Roche, une garde-robe en bois dur, une crèche en bois dur, un potager, un cric. Vente à tout prix. Bulle, le 6 mars 1903. 211] (H113B) L'Office des poursuites.

Vente d'immeuble.

Lundi 9 mars prochain, de 2 à 3 heures, à l'hôtel de Ville, la Commune de Bulle exposera en vente en mises publiques, le bâtiment de son ancien abattoir de la rue de Bouleyres. Mise à prix : 29,000 fr. 189] Le Secrétariat communal.

AVIS

La soussignée avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle reprend dès ce jour le magasin de M. FASER à La Tour-de-Trême :

Epicerie, mercerie, quincaillerie. Se recommande : Marie Charrière. 202]

On demande

comme apprenti un jeune homme robuste. Entrée au plus tôt. S'adresser à F. GRANDJEAN, boul. pâtisseries, à Romont. [200]

Monsieur et Madame BAUD-GARIN et leur fils Louis, à Bulle, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté fils

JULES,

enlevé à leur affection le 6 mars, à l'âge de 25 ans, après une longue et pénible maladie, muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu dimanche, à 2 h. Cet avis tient lieu de faire-part. [208]

La Compagnie du chemin de fer BULLE-ROMONT a le regret de vous faire part du décès de son fidèle et dévoué chef d'équipe

Monsieur Pierre Gumy,

au service de la Compagnie depuis l'ouverture de la ligne.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle dimanche 8 courant, à 3 1/4 heures. L'ADMINISTRATION 210]

Vente d'immeubles.

Lundi 16 courant, dès 2 heures de l'après-midi, au café de la Tour, les héritiers de Joseph Sterroz, ancien professeur, exposeront en vente aux enchères publiques les immeubles désignés sous les art. 365, 401, 402, 403, 405 et 412 du cadastre de La Tour-de-Trême, consistant en une habitation, grange, écurie, située près de la Maison de Ville, et 3 1/2 poses de terrain. H. PASQUIER notaire. 201]

A louer à Broc.

On offre à louer, de gré à gré, un domaine d'environ 10 poses et de bon rapport. Situation avantageuse. Entrée immédiate. (H109n) [209] Pour renseignements, s'adresser à M. Louis Mossu, greffier, au dit lieu.

A VENDRE

à Bias, un beau domaine de 7 poses, avec maison d'habitation, grange et écurie. Le tout réparé à neuf. S'adresser au propriétaire : PASQUIER THÉODORE. 171]

A vendre :

800 bons fagots nœuds, en bloc ou par centaines. [207] S'adresser à M. Louis MATHEX, à Bulle.

struction de la li-  
mplan, du 1<sup>er</sup> oc-  
003. Le Départe-  
argé d'en donner  
esses en leur indi-

losion s'est pro-  
à Wetzikon, dans  
Une quantité de  
tc., sont partis à  
antable. On croit  
parcelle de phos-

Mme Schubiger, a  
re et aux mains.  
Muller, et sa fille  
été fort maltrai-  
Hôpital cantonal.  
ent à l'infirmérie

puis par l'eau des

R

de province conti-  
ur toute la France.  
Sein télégraphie  
suite de la tem-  
s sont interrom-  
l'île et le conti-  
que épuisées. Le  
a mer ne permet-  
e des remorqueurs  
nière accalmie.

pe. — Mardi soir,  
glises et des éta-  
de nombreuses  
ords du Vatican.  
Des feux d'artifice  
arties de la ville.

le cardinal Ram-  
saient à la même  
et des associations

est énorme.  
de faire une en-  
l'évalue à 2 mil-  
ette somme donne-  
20 millions, c'est-à-  
333,000 francs par  
230 francs par mi-  
revenus du denier  
des congrégations

RIBOURG

ce du 2 mars 1903.  
par 100 francs de  
é en 1903 le taux  
r des propriétaires  
a Caisse cantonale

tre listes à Morat  
prochain. Le parti  
porte MM. Tscha-  
ommunaux sortants,  
sels, comme nou-

idats: M. Bischoff,  
eau: M. Pfäeffli, ra-

es radicaux portent  
actuel au sein de

idente sur laquelle  
emande de propor-

En vente dans tous les magasins de musique : **ZONOPHONE**, la machine parlante, jouant avec des disques inusables. La plus puissante, la plus parfaite, la moins chère, la plus coquette. Ne pas confondre avec le Gramophone. (H2220J)[204] S. S. Zonophone Américain, Moutier (Berne).



**AVIS**

Dorénavant, je serai tous les jeudis à mon bureau, à **BULLE**.

Bulle, le 28 février 1903.

(H778)[192]

**N. ULDRY, AVOCAT.**



**M**es produits vinicoles sont tirés directement de ma propriété et je les offre aux prix suivants :

ROUGES		BLANCS	
par 100 litres.		par 100 litres.	
Vandrell	à Fr. 32	Catalogne	à Fr. 32
Montagne	> 35	St-Cugat	> 35
supérieur	> 38	supérieur	> 38
Priorato très fort	> 41	Andalousie	> 43
Tarragona	> 45	Sevilla	> 50
etc. etc.		etc. etc.	

Par grandes quantités, fort rabais. Fûts de toutes grandeurs à la disposition des clients. — Envoi d'échantillons gratuits et franco.

Se recommande : **FRANCISCO RIBES, BULLE** propriétaire de vignes à San Jaume (Prov. de Barcelone, Espagne). 205]

**HORLOGERE & BIJOUTERIE**

Grand choix de régulateurs, réveils, montres Omega et Zenith, bagues fantaisie, alliances, broches, boucles d'oreilles, chaînes, sautoirs et breloques.

Achat d'or et d'argent L. GOBET, succ. de KOLLY. 176

**H. Brühlmann-Fuggenberger**  
CHAUSSURES Winterthur

**POUR HOMMES N° 40-47:**  
Soul.travail, forts, ferrés . . . . . Fr. 6.-  
Bottines lacets, montantes, ferrées . . . . . 8.-  
Bottines pour dimanche, garnies . . . . . 8.50

**POUR DAMES N° 36-42:**  
Soul.travail, forts, ferrés . . . . . Fr. 5.50  
Bottines lacets, pour dimanche, garnies . . . . . 6.50  
Bottines élast. . . . . 6.80

Soul.garçons et filles N° 26-29 Fr. 3.50 etc.  
Catalogues illustrés gratuits!  
Envoi contre rembourse. Echange franco.

N'achetez pas de CHAUSSURES avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la Maison d'expédition

**Guillaume GRÆB,**

4 Trittligasse, — ZURICH — Trittligasse 4.

Le catalogue sera expédié gratis et franco.

J'expédie contre remboursement :

Souliers pour j. filles et garçons, très forts, N°s 26-29 à fr. 3.50; N°s 30-35 à fr. 4.50

Chaussons pour dames avec semelle de feutre ou cuir à fr. 3.-

Pantoufles en canevas pour dames à fr. 1.90

Souliers à lacer, très forts, pour dames, à fr. 5.50

les mêmes, plus élégante, avec bouts, à fr. 6.40

Bottines à lacer pour hommes, très forts, à fr. 7.90

les mêmes, avec bouts, élégantes à fr. 8.25

Souliers d'ouvriers à fr. 5.90

Les articles ne convenant pas seront échangés.

Toutes mes marchandises sont garanties solides. (H3710Z)[781]

Service rigoureusement réel.

La maison existe depuis 22 ans.

**ON DEMANDE**

un jeune homme de 16 à 20 ans, sachant soigner deux chevaux et pouvant aider aux travaux de la campagne.

S'adresser à M. Louis DUFOUR, aux Avant-sur-Montreux. (H77)[193]

Vous tous qui tousez,

(H10309J) essayez les [1069]

**BONBONS PECTORAUX**

**Kaiser**

succulents et calmant la toux.

**2740** certificats notifiés prouvent combien leur efficacité est reconnue certaine contre toux, enrhumements, catarrhes et engorgements. Refuser tout ce qui est offert pour les remplacer! Paquets à 30 et 50 cent., en dépôt chez: P. GAVIN, pharm., à Bulle; ANG BARRAS, pharm., à Bulle; E. DAVID, pharm., à Bulle; GEORGES SORTAZ, à Vuadens; ALFR. WOLF, nég., à Sorens; PORCELET, pharm., à Estavayer.

**VIEUX FER**

Le soussigné achète le vieux fer à bon prix, ainsi que tout autre métal. ALBERT TINGUELY

**A LOUER**

On offre à louer en ville deux bons jardins, bien situés. S'adresser au bureau du journal. [188]

**A LOUER**

route de Vevey, un logement avec dépendances, jardin et fontaine. S'adresser à M. Genilloud, facteur, Bulle. 197

**ETUDE D'AVOCAT**

**E. DUPRAZ, avocat,**

sera à l'Hôtel de Ville, à Bulle, tous les jeudis, dès 9 heures du matin.

Consultations. — Concordats. — Représentation dans les poursuites et faillites.

— Contentieux administratif —

**VINS EN GROS**

**DROUX FRÈRES, Tour-de-Trême.**

Specialites de Vins blancs du pays et Vins rouges français.

de provenance directe. (H88n)[177]

Echantillons à disposition

**FABRIQUE DE MEUBLES ET TAPISSERIE C. SAVARY**

Magasin rue Chaponnière 7, Genève.

Grand choix de MEUBLES en tous genres.

Crins, laine, duvets, couvertures, tapis et linoleum.

ETOFFES POUR MEUBLES

Prix défiant toute concurrence.

**POUDRE MAYOR**  
tonique, dépurative, antiépidémique  
**POUR LE BETAIL**

Marque déposée.

de B. MAYOR, vétérinaire et pharm. Vente en gros: Vve Alf. DELISLE & C<sup>ie</sup>, fab<sup>re</sup>, Lausanne, et A. PANCHAUD, Vevey. Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

AGRICULTEURS, procurez-vous, pour l'élevage et l'engraissement du bétail, la **FARINE LAITIÈRE SUPÉRIEURE** dont le succès est certain. — Grande économie de lait. — Plus avantageux que d'autres produits. — En vente chez Ch. GLANZMANN, commerce de fers, Bulle. (H79n)[160]

**3 AVANTAGES**

sont offerts grâce à mes achats en gros, ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures :

- 1° (chose principale) la bonne qualité,
- 2° la bonne façon,
- 3° le bas prix, par exemple :

- Souliers, forts, p. ouvriers, N° 40/48 Fr. 6.50
  - Souliers à lacer p. mess<sup>rs</sup>, solides cloués, cro-bets, > 40/48 > 8.-
  - Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour messieurs . . . . . > 40/48 > 8.50
  - Souliers, solides, cloués, pour dames . . . . . > 36/42 > 5.50
  - Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour dames . . . . . > 36/42 > 6.50
  - Bottines de dim. à élast., sol. et élég., p. dames . . . . . > 36/42 > 6.80
  - Souliers d'enfants (garç. et fillettes), solides . . . . . > 26/29 > 3.50
  - Souliers d'enfants (garç. et fillette), solides . . . . . > 30/35 > 4.50
- Grand choix de chaussures en tous genres. D'innombrables lettres de remerciement constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'étranger sont à la disposition de tout le monde. J'ai pour principe de ne pas tenir de la mauvaise marchandise, comme on en offre souvent sous des noms fallacieux. Garantie pour chaque paire. Echange immédiat et franco. Prix conçant avec plus de 250 illustrations gratis et franco. (H1200Q)[203] La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.

Rod. HIRT, Lenzbourg.

**ON CHERCHE**

une jeune fille sérieuse et de toute confiance pour le service dans un café de la ville de Bulle. S'adresser au bureau du journal. [191]

**FABRIQUE de FOURNEAUX à SURSÉE**  
Lessiveuses, Potagers, Calorifères etc.  
Catalogues sur demande.

**SUCCURSALE à BERNE**  
Hirschengraben-Wallgasse (H3440Lz)[902]

**JEUNES FILLES**

On engage continuellement des jeunes filles à la Fabrique de chocolat de Broc. Bon salaire dès le commencement. [760]

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50  
                  6 mois, > 2 50  
Etranger . . 1 an, > 9 —  
                  6 mois, > 5 —  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le

**Elections**

Le renouvellement s'est effectué dimanche Fribourg.

A Bulle, la lutte qui groupes politiques a eu les anciennes positions.

Le parti radical, rivalités qu'on a essayé s'est brillamment conduit nous de constater la victoire de nos troupes.

premier lieu, au Cercle de plus en plus, devint parti radical ballois et

Six de nos candidats MM. Bertschy, Hor

Remy, Joseph Glasson, Félix

Gavin, Paul, Crotti, Joseph

Garin, Jules, Les caprices et les

nelle nous valent un l'échec de M. Alex. M

pas à ce résultat qui de l'un de ses meilleurs

exprimons à M. Musy les plus sincères. Il est estimable.

Le parti conservateur ser deux candidats : M. Paul Barras, in

M. Louis Morard, VROUILLETON

**LA PAT**

par J.

Traduit de l'

Tout à coup, Max de — Alors, j'ai bien l'h

démocrates de ce pays. cette occasion.

Et, sans attendre une — Vous avez sans do

Opinion de la noblesse? Cette question était f

Galdine en fut péniblem l'emporta. Qu'allait dir

drait-il pour respecter tes sans renier les siens d'intérêt. Il excitait l'a

Jean, après une seco son interlocuteur, don

puis, sans aucune exci — Ce n'est vraisemb

je pense de la noblesse monsieur, mais plutôt fait dans notre pays.